FSU 03
Fédération Syndicale Unitaire de l'Allier
ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Alors que les services publics se délitent, que des collègues de l'Education nationale se suicident, président et gouvernement ont une ligne bleu horizon : la « réforme des retraites ».

Il se dit bien des choses sur le projet de loi gouvernemental sur les retraites, et le gouvernement est le premier à diffuser toutes sortes de choses. Ce projet est pourtant facile à résumer dans son principe : remplacer les régimes existants – régime général des salariés du privé, code des pensions des fonctionnaires, caisse de retraite des personnels des collectivités locales, régimes dits spéciaux – non par un « régime universel » mais par 60 millions de régimes individualisés, chacun se voyant attribuer un certain nombre de « points » selon le montant de sa paye à chaque étape de tout son parcours professionnel, la valeur du point étant à la main des gouvernements successifs. Autrement dit : fin du droit, fin de toute garantie. Notre position c'est le RETRAIT.

Ce projet constitue le point d'orgue d'une offensive généralisée de destruction des droits sociaux. Dans la Fonction publique, conformément à la loi dite de « transformation de la Fonction publique » qui vise à la destruction du statut, les Commissions administratives paritaires se voient retirer la compétence « mutation » à partir de janvier 2020. Dans le 1° degré, cela signifie tout de suite la fin du travail départemental des CAPD dont les collègues connaissent le rôle. Bien sûr, les syndicats de la FSU continueront à aider et conseiller les collègues à l'encontre de l'opacité voulue par le ministère, cela dès la phase de saisie des vœux en décembre, tout en exigeant le RETRAIT de cette loi de destruction.

L'autre volet de cette loi est la généralisation du recrutement de contractuels et des contrats de droit privé dans la Fonction publique. Or, nous avons dans notre académie un exemple affligeant de ce que permet cette extension, envers une catégorie voulue depuis sa création comme précaire : les AESH (Accompagnateurs d'Elèves en Situation de Handicap).

En effet, le calcul académique de leur salaire diffère de celui des autres académies, de sorte qu'un temps partiel de 24 heures hebdomadaires (situation la plus fréquente) leur est payé 23h 30. C'est là un précédent vers la dérégulation généralisée qui concerne tous les personnels de l'enseignement public !

C'est une société sans droits, violente et inégalitaire qui est ainsi dessinée pour les jeunes. Les « réformes » du lycée, du Bac, du Bac pro et Parcoursup y aboutissent. Le ministre envoie les lycées dans le mur en klaxonnant, voulant la dérégulation et le désordre dans les « épreuves communes de contrôle continu » annoncées pour janvier. En renvoyant tout au local, c'est l'explosion du Bac qui est recherchée.

Cette situation appelle le Tous ensemble pour stopper cette offensive. Nous allons y œuvrer :

- En mettant en circulation, comme l'ont proposé les collègues réunis le 17 octobre lors d'une réunion d'information syndicale du SNUIPP-FSU à Montluçon, des cahiers de doléances sur les besoins réels des écoles et du service public.
- Par les délégations des AESH au niveau départemental, rectoral et national, le mercredi 20 novembre, exigeant le respect et l'amélioration de leurs conditions de travail.
- Par le meeting-débat unitaire de défense des retraites, CGT/FO/FSU/Solidaires, qui se tiendra à Moulins (salle des fêtes) le jeudi soir 21 novembre.

Et dans l'appel à une grève nationale interprofessionnelle le jeudi 5 décembre, avec assemblées générales visant à discuter de la suite. En effet, dans toute la France, c'est la GRÈVE GÉNÉRALE POUR LE RETRAIT du projet de loi contre les retraites qui est aujourd'hui en discussion dans le mouvement syndical et un nombre croissant d'entreprises et de professions.

Nous en discuterons notamment lors du congrès départemental de la FSU 03 qui se tiendra les mercredi et jeudi 20 et 21 novembre au lycée Jean Monnet. Toutes et tous les syndiqués et ceux qui veulent se syndiquer y sont conviés.

Et nous appelons à mettre en place une caisse de grève, notamment à l'intention des catégories les plus précaires de l'enseignement public (AESH, AED, contractuels).

@fsuallier · 06.79.61.68.40 · fsu.allier@wanadoo.fr fsu03.fsu.fr